

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
25 MAI 2020**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 SSI - Entente multicaserne : Municipalité de St-Patrice-de-Sherrington
 - 5.2 SSI - Entente multicaserne : Municipalité de Saint-Édouard
 - 5.3 SSI - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Entente intermunicipale
 - 5.4 SSI - Entente intermunicipale : Municipalité de Saint-Paul-de-l'île-aux-noix
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 MTQ - Réduction de vitesse sur la Montée Douglas/Route 219 - Demande
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue Lundi, le 25 mai 2020 à 18h00 par vidéoconférence tel que prescrit par l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 décrété par la ministre de la Santé et des Services Sociaux.

À laquelle sont présents :

M. Jean Cheney maire
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

M. Michel Monette conseiller poste #1
Mme Carole Forget conseillère poste #5

2020-05-125 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h00.

ADOPTÉE

2020-05-126 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Jérémie Letellier, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-05-127 SSI - Entente multicaserne : Municipalité de St-Patrice-de-Sherrington

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-05-137 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de leur résolution, le conseil municipal de Napierville demande à la Municipalité de St-Cyprien d'entériner leur résolution;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Jérémie Letellier et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-05-037 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

2020-05-128 SSI - Entente multicaserne : Municipalité de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-05-138 adopté par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la résolution no.2020-05-138, le conseil municipal de Napierville demande à la Municipalité de St-Cyprien d'entériner leur résolution;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier,
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-05-138 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

2020-05-129 SSI - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Entente intermunicipale

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-05-139 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la résolution no.2020-05-139, le conseil municipal de Napierville demande à la Municipalité de Saint-Cyprien d'entériner la résolution;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Jérémie Letellier et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-05-139 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

2020-05-130 SSI - Entente intermunicipale : Municipalité de Saint-Paul-de-l'île-aux-noix

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-05-158 adoptée par les membres du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la résolution no.2020-05-158, les membres du conseil municipal de Napierville demande aux membres du conseil municipal de St-Cyprien d'entériner leur résolution;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-05-158 adoptée par les membres du conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

2020-05-131 MTQ - Réduction de vitesse sur la Montée Douglas/Route 219 - Demande

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a juridiction sur la route 219;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville veut s'assurer de la sécurité de cet important axe routier dû à son statut accidentogène;

CONSIDÉRANT qu'il est dangereux d'accéder à la route 219 à partir du rang Cyr;

CONSIDÉRANT qu'il est dangereux d'accéder au rang Cyr à partir de la route 219 lorsqu'on circule vers l'Ouest;

CONSIDÉRANT des statistiques provenant de la Société d'Assurance Automobile du Québec faisant état, qu'entre 2007 et 2014, il y eût 38 accidents sur la route 219 entre Napierville et l'autoroute 15;

CONSIDÉRANT qu'une étude de circulation viendra confirmer la nécessité de réaménager l'intersection entre la route 219 et le rang St-André ainsi que de réaménager l'intersection entre la route 219 et le rang Cyr;

CONSIDÉRANT que cette réduction de vitesse sur la route 219 pourra servir comme mesures transitoires en attente du réaménagement des deux intersections;

Il est proposé par M. Jérémie Letellier
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

De demander au Ministère des Transports de réduire la vitesse sur la route 219 de 90 km/h à 70 km/h entre le 682, route 219 et l'intersection de la route 219 et du Rang St-André ainsi que de baisser la vitesse de 70 km/h à 50 km/h à partir du 660 jusqu'au 682, route 219.

De transmettre cette résolution au Ministère des Transports.

De transmettre cette résolution à Madame Claire Isabelle, députée d'Huntingdon.

ADOPTÉE

2020-05-132 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 18h05.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER